

Publications des tribunaux

Communication

(art. 11 PCF en relation avec les art. 40 et 135 OJ)

A *Colette Bachmann* (127.50.675.210)

Statuant sur le recours de droit administratif de Colette Bachmann, Rue du Courroy 41, FR-60000 Beauvais, du 5 octobre 2002, le Tribunal fédéral des assurances, par arrêt du 19 novembre 2002, a prononcé:

1. La cause H 273/02 est rayée du rôle ensuite du retrait du recours.
2. Il n'est pas perçu de frais de justice.

Un exemplaire de l'arrêt ainsi que l'annexe 4 sont à votre disposition à la chancellerie du Tribunal fédéral des assurances.

10 décembre 2002

Tribunal fédéral des assurances:

p.o. du Président,
le directeur de la chancellerie

(B94f)

Avis

Bulletin du logement

Le Bulletin du logement publie des rapports de la Commission de recherche pour le logement ainsi que des textes d'intérêt général de l'Office fédéral du logement. La liste des publications peut être demandée à l'Office fédéral du logement, Storchen-gasse 6, 2540 Granges SO.

Volume 66

Entre logement locatif et propriété individuelle

84 pages, n° de commande 725.066 f (français), prix 24 fr. 20

Volume 67

Encouragement à la construction de logements et à l'accession à la propriété – Quel avenir?

Recommandations de la Commission fédérale pour la construction de logements concernant la future politique du logement de la Confédération

150 pages, n° de commande 725.067 f (français), prix 18 fr. 30

Volume 68

Petite propriété du logement

Nouvelle formule pour accéder à la propriété

140 pages, n° de commande 725.068 f (français), prix 16 fr. 50

Ces volumes peuvent être obtenus en français et en allemand.

Vient de paraître:

Volume 69

Concevoir, évaluer et comparer des logements Système d'évaluation de logements SEL, édition 2000

94 pages, n° de commande 725.068 f (français), 725.069 d (allemand), 725.069 i (italien) prix fr. 20.– TVA incluse.

Les commandes doivent indiquer le numéro de commande et être adressées par écrit à l'EDMZ, 3003 Berne, ou aux librairies.

[11]

Communication

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2002
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	49
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	10.12.2002
Date	
Data	
Seite	7283-7284
Page	
Pagina	
Ref. No	10 126 836

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.